



COMMUNE
de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 31/2023

au Conseil communal

**Fourniture et installation de deux toilettes sèches
à Prazqueron et aux Esserpys**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif d'obtenir un crédit de CHF 70'000.00 pour la fourniture et l'installation de deux toilettes sèches, respectivement dans les parcs publics de Prazqueron et des Esserpys.

2. Préambule

Des toilettes chimiques ont été posées sur le parc de Prazqueron en 2019 pour endiguer les déjections récurrentes sur ce site. Ces installations ont rempli leur rôle en permettant de diminuer le problème, sans toutefois le résoudre complètement.

Le coût de location annuel des modèles actuellement installés, de type chimique, est de CHF 5'000.00. Bien qu'elles soient déjà largement utilisées par les habitués, beaucoup de visiteurs pensent, au vu de leur aspect, que ces toilettes sont dédiées aux chantiers environnants. De plus, plusieurs personnes expriment leur réticence à se rendre dans ces structures malodorantes, sombres et peu engageantes.

L'objectif de ce préavis est de proposer un nouveau concept de toilettes, modernes et plus accueillantes, conformes aux critères de durabilité préconisés par le service des Travaux.

3. Modèle envisagé

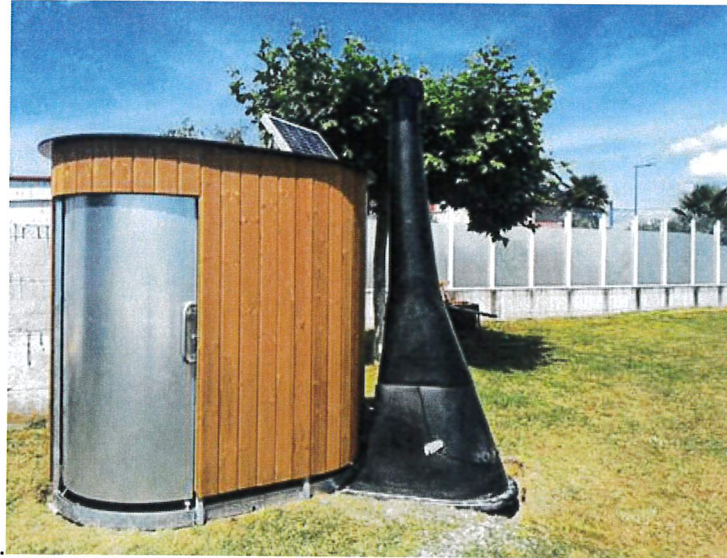
Depuis quelque temps un nouveau genre de toilettes publiques est apparu. Écologiques, ces toilettes fixes fonctionnent à l'énergie solaire et éolienne (soleil et vent), sans eau, sans électricité ni produits chimiques. Elles ne nécessitent que 2 ou 3 vidanges par an (selon l'utilisation).

Le modèle retenu est le « KL2 PMR » de la marque Kazūba¹, qui présente l'avantage d'être aéré et de laisser entrer la lumière extérieure tout en inspirant un sentiment d'intimité et de confort. De forme ovale, l'espace intérieur permet un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

A noter qu'il n'existe actuellement aucun autre modèle comparable sur le marché Suisse.

¹ Voir la brochure descriptive disponible sur <https://www.convertgreen.ch/wp-content/uploads/2021/12/TOILETTES-SECHES-ECOLOGIQUES-KAZUBA-KL2-PMR.pdf>

Ce modèle a déjà été installé, a priori à grande satisfaction, dans plusieurs communes avoisinantes telles Ecublens (en photo), Crissier (article de presse en annexe) et Morges, mais aussi plus loin à Genève et Crans-Montana ou encore sur des parcours de golf comme ceux de Zurich, Sion et, plus proche, du Signal de Bougy.



4. Aspects financiers

L'offre a été établie par l'entreprise Convert Green, unique importateur de ce modèle de toilettes pour la Suisse. Il n'a par conséquent pas été possible de solliciter d'autres devis à titre comparatif.

Les coûts planifiés pour cette installation sont les suivants :

Fourniture et installation	CHF 45'762.00
Kits solaires	CHF 7'462.00
Transport	CHF 940.00
Génie civil	CHF 9'121.50
Sous-total HT	CHF 63'285.50
TVA 7,7%, arrondi	CHF 4'873.00
Total intermédiaire	CHF 68'158.50
Divers et imprévus, arrondi	CHF 1'841.50
Total général	CHF 70'000.00

Cette dépense n'a pas été prévue dans les comptes d'investissement du budget 2023.

La Municipalité propose le financement de ce projet par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles, dans la limite du plafond d'endettement. L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans.

Ce projet aura les incidences suivantes sur le budget de fonctionnement dès 2024 :

- Diminution de CHF 5'000.00 du compte 310 – 3163.00 (location des toilettes actuelles)
- Augmentation de CHF 1'000.00 du compte 430 - 3145.00 (frais de vidange)

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

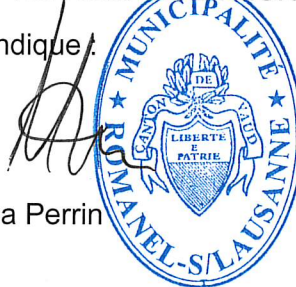
- vu le préavis municipal N° 31/2023 adopté en séance de Municipalité du 17 avril 2023 ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- d'accepter le préavis tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de construction de CHF 70'000.00 TTC pour la fourniture et l'installation de deux toilettes sèches, l'une à Prazqueron et l'autre aux Esserpys ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :



Claudia Perrin

Le Secrétaire :

Nicolas Ray

Romanel-sur-Lausanne, le 17 avril 2023

Délégué municipal : M. Blaise Jaunin, Municipal

Annexes : Plans des emplacements projetés
Article du « 24 Heures » du 5 janvier 2022